

Retour en classe le 19 mai

M. Roberge, mauvais élève ! La leçon du milieu de la santé n'a pas été retenue

(Montréal, le 27 avril 2020) Le SEOM partage les inquiétudes exprimées publiquement par la FAE en fin d'après-midi à la suite des points de presse successifs du premier ministre et du ministre de l'Éducation aujourd'hui. Les centaines de morts, les milliers d'utilisateurs et de membres du personnel infectés et les 10 000 employés du milieu de la santé qui n'entrent pas au travail de crainte de contracter la Covid-19 ne sont pas des motifs suffisants pour retarder le retour en classe. On annonce un déconfinement qui n'aura rien de graduel puisque pour la seule CSMB, quelque 29 000 élèves, leurs 58 000 parents et plus de 11 000 employés seront déconfinés d'ici trois semaines.

Le SEOM, qui est en communication permanente avec la CSMB, compte poursuivre ses discussions pour établir des modalités réalistes pour un retour au travail sécuritaire et cohérent avec les mesures prises dans d'autres secteurs de la société. Le premier ministre Legault comme le ministre Roberge se sont contredits à plusieurs reprises depuis sept semaines, notamment en ce qui a trait à la cadence des tests, aux vertus d'une supposée immunité collective et aux moyens et équipements de sécurité. Ils ont surtout prouvé leur grande méconnaissance du fonctionnement en CHSLD et des établissements de santé.

Les dirigeants affirment que la Direction de la santé publique (DSP) a autorisé le retour en classe si la distanciation et le lavage des mains sont respectés. Ces mesures sont irréalisables dans le contexte scolaire, surtout sans ajout d'équipements sanitaires ou simplement en coupant la formation des groupes en deux.

Outre l'application de ces deux règles inapplicables, le SEOM veut obtenir des réponses sur plusieurs sujets avant de demander aux enseignantes et enseignants de rentrer en classe au détriment de la santé de leurs proches et de leur propre santé.

Les membres du personnel pourront-ils avoir des masques, des gants, des lunettes ? Pourrons-nous utiliser les ordinateurs de l'école, les calculettes ou autre matériel de manipulation pour les mathématiques ? Que feront les enseignantes et les enseignants du préscolaire avec l'ensemble des jeux et des jouets utilisés dans une journée ? Qui verra à la désinfection régulière du matériel et des lieux ? Devrons-nous renoncer à l'éducation physique, la musique ou la danse ? À nos diners collectifs ?

Si on coupe les groupes en deux, où mangeront les enfants le midi ? Comment les profs feront pour enseigner en classe à 10-15 élèves et faire le suivi avec les 10-15 qui sont



Communiqué

restés à la maison ? Pour les écoles qui dépasseront la capacité d'accueil, où iront les élèves et le personnel quand on constatera le trop plein ? Comment envisage-t-on le transport d'un lieu à l'autre ? Si les élèves qui avaient de bons résultats lors des deux premières étapes pourront avoir leur promotion, qu'en est-il de ceux en difficulté qui pourraient sauver leur année ? La sauver comment, avec des examens ou des travaux à corriger et dont les notes changeront le bulletin ?

Par ailleurs, on nous dit que 10 000 membres du personnel de la santé sont absents du travail. Combien de membres du personnel scolaire ne voudront pas jouer à la roulette russe avec leur santé ? Qui et pour quels motifs un membre du personnel pourra s'absenter ? Comment devra-t-on prouver que nous ne pouvons pas être au travail sans mettre la santé de quelqu'un en péril ? Ces employés seront-ils payés, mis en invalidité ou mis à pied s'ils ne se présentent pas ?

Les réponses à toutes ces questions et à bien d'autres doivent nous être données rapidement car le personnel enseignant a des décisions à prendre, de possibles démarches à faire auprès de médecins moins disponibles que jamais, tous mobilisés par la Covid-19.

Nous n'avons rien pour faire confiance au premier ministre, au ministre de l'Éducation et au directeur national de la Santé publique. Les nombreuses erreurs et contradictions dans lesquelles ils baignent depuis le 12 mars n'ont rien pour nous rassurer, pas plus que les mesures de sécurité qui sont des vœux pieux sans aucun facteur de protection pour le personnel scolaire et les parents.

Ces réponses, elles doivent être rendues publiques avant la fin de la semaine car le retour en classe est dans 9 jours ouvrables, 14 jours ouvrables à Montréal. Dès demain, le SEOM s'attèlera à la tâche avec les autres syndicats affiliés à la FAE. Des contacts avec la CSMB sont aussi urgents.

Nous ne les laisserons pas vous jeter dans la gueule du loup sans protection. Tirons des leçons du fiasco des CHSLD et évitons un autre drame.

Syndicalement,

Mélanie Hubert, présidente